



Energies : les bons gestes pour la planète et les économies en entreprise

L'ÉNERGIE EST AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS ENVIRONNEMENTALES. ALORS EN ENTREPRISE, COMMENT METTRE EN PLACE LES GESTES QUI POURRAIENT PERMETTRE DE FAIRE DES ÉCONOMIES ET D'AGIR POUR LE BIEN DE LA PLANÈTE ?

Pour réduire la consommation électrique des entreprises, il est possible d'adopter des gestes simples, mais efficaces sur l'éclairage, le chauffage, la climatisation, l'informatique...

Concernant l'éclairage, il est conseillé de favoriser la lumière du jour comme éclairage naturel, éteindre toutes les lumières lorsque nous quittons un espace. Les enseignes doivent être éteintes de 1h à 6h du matin lorsque l'activité a cessée. Aux heures de fermeture, il est également préconisé d'éteindre les panneaux publicitaires retro-éclairés ou les écrans vidéo dans les vitrines ou encore les bornes interactives dans les lieux d'accueil.

Aussi, pour économiser en termes d'énergie, il est important de réguler la température des espaces de travail. Une température en dessous de 20 degrés est parfaite quand les salariés sont présents, 16° aux heures de fermeture (la nuit par exemple). Il faudrait la baisser en dessous de 10 degrés si les locaux sont inoccupés pendant plusieurs jours ou semaines. Il est également important de faire régulièrement vérifier les systèmes de chauffage et de climatisation, car ils

consomment moins quand ils sont bien entretenus.

Les outils informatiques consomment plus que ce qu'on pense. Pensez à programmer la mise en veille des outils informatiques après une période d'inactivité et à les faire éteindre le soir lorsque les collaborateurs quittent le bureau, et ajustez également la luminosité des écrans tant que cela n'affecte pas le confort visuel. De plus, l'utilisation d'un poste informatique a également un impact direct et indirect sur la consommation d'énergie : impressions inutiles, envoi de mail volumineux à de nombreux destinataires, stockage de fichiers volumineux ou d'archives inutiles qui nécessitent des supports de stockages en plus, allongent la durée des sauvegardes et augmentent le fonctionnement des serveurs. Le tri informatique dans les dossiers et les emails, ou encore vider la corbeille contribuent donc à économiser de l'énergie...

Pour en savoir plus sur les gestes à adopter au bureau comme à la maison et les programmes proposés, rendez-vous sur le site : www.ademe.fr

En bref ...

1

Zoom sur...

L'Équerre Bleue :
L'architecture et la rénovation énergétique

2

Actualités du CVEE

• **30 avril 2022 :**
Forum job d'été 30/04 :
Faites découvrir votre entreprise à plus de 1500 candidats.
Stand Gratuit pour les membres du CVEE !

• **12 mai 2022 :**
Soirée des Lauréats
Soirée conviviale - Concert - Cocktail dînatoire
600 participants attendus, 40 personnalités - 60 institutionnels et 500 chefs d'entreprises.
Une soirée à ne pas manquer ! Place limitées, réservez vite !

• **23 juin 2022 :**
Commission « Formation et recrutement »

30 avril 2022 : Forum job d'été

Faites découvrir votre entreprise à plus de 1500 candidats. Stand Gratuit pour les membres du CVEE !

La ville de Noisy-le-Grand organise le 30 avril 2022 un forum job d'été à destination des étudiants Noiséens. La crise sanitaire a eu un impact très néfaste sur la population et plus particulièrement sur la jeunesse. C'est pourquoi la Ville de Noisy-le-Grand souhaite mettre en place des actions qui visent à aider et accompagner les jeunes de Noisy-le-Grand.

Il est encore temps de bénéficier gracieusement d'un stand et proposer vos offres d'emploi pour les jeunes. Pour vous inscrire, rendez-vous sur le site du Club Ville et Entreprises.

12 mai 2022 : Soirée des Lauréats

Soirée conviviale - Concert - Cocktail dinatoire. 600 participants attendus, 40 personnalités - 60 institutionnels et 500 chefs d'entreprises. Une soirée à ne pas manquer ! Place limitées, réservez vite !

Le CVEE vous invite à la soirée de remise des TROPHÉES DES LAUREATS du RESEAU ENTREPRENDRE 93 qui se déroulera à l'espace Michel Simon, situé au 36 Rue de la République à Noisy-le-Grand.

50 entreprises recevront un trophée « Créateur ou repreneur de l'année ». 500 dirigeants, chefs d'entreprises, institutionnels du territoire seront présents. La soirée commencera à 18h avec la remise des Trophées et continuera avec un Cocktail dinatoire à 20h30. Les inscriptions sont ouvertes.

23 juin 2022 : Commission « Formation et recrutement »

Réservez la date dès maintenant, plus d'informations seront disponibles bientôt sur le site.



L'EQUERRE BLEUE : L'ARCHITECTURE ET LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

A l'occasion de cette newsletter, nous vous proposons de découvrir Philippe Gerbault, Architecte du cabinet L'Equerre Bleue, installé à Noisy-Le-Grand.

Créée il y a 26 ans, L'Equerre Bleue est un cabinet d'architecture qui intervient dans la construction de logements neufs, dans la rénovation énergétique de logements sociaux et également dans les projet de bâtiments industriels. Les services phares de ce cabinet d'architecture se sont diversifiés avec le temps mais restent liés à la construction et à la maîtrise d'œuvre, le but étant d'encadrer les clients dans la réalisation de leurs projets.

L'Equerre Bleue intervient auprès des promoteurs, aussi bien dans le secteur public (construction ou rénovation de logements pour les bailleurs sociaux) que privé (construction de logements). Le secteur géographique d'intervention de l'Equerre bleue est principalement local, mais s'étend sur tout l'est-parisien.

Suite aux différentes crises qui sont survenues ces dernières années, Philippe Gerbault voit l'avenir de son entreprise changer. En effet, l'Equerre Bleue a dû se diversifier et chercher une nouvelle clientèle, puisqu'avant la majorité de leurs clients relevaient du secteur privé. C'est pour cela qu'aujourd'hui, l'Equerre Bleue développe son activité autour de la rénovation de bâtiments industriels, notamment pour le compte d'ENEDIS et EDF.

Philippe Gerbault garde comme objectif pour les années à venir de continuer de diversifier l'activité de L'Equerre Bleue. Du fait de son activité d'architecte, le lien, que le cabinet L'Equerre Bleue a créé avec la ville de Noisy-le-Grand, est basé sur les échanges. Avant toute construction ou intervention importante



sur un bâtiment, il faut obtenir un permis de construire. Il y a donc beaucoup d'interactions entre L'Equerre Bleue et les services administratifs et d'urbanisme des mairies et donc, en particulier, avec la mairie de Noisy-le-Grand.

Philippe a adhéré au CVEE afin de participer au réseau professionnel de la ville et de s'inscrire dans le milieu associatif de la commune. De son côté, Philippe Gerbault pense pouvoir apporter au club une approche différente reposant sur les conseils et la mise en relation des différents professionnels en fonction de leurs compétences. Il accorde une importance particulière à ce partage entre entrepreneurs. Plus que tout, Philippe Gerbault apprécie les rapports humains qu'il y développe et son réseau de connaissances qui s'agrandit grâce au Club Ville et Entreprises de Noisy-Le-Grand.

Contact :

Nom : Philippe Gerbault

Mail : equerre-bleue@wanadoo.fr

Tél : 01 48 17 01 01 / 06 03 69 42 60